



## **Consignes et infos pratiques Drive-in Vendredi 21 août et samedi 22 août**

### **L'Inscription**

Votre inscription définitive ne vaudra qu'après acceptation, signifiée par mail ou par courrier. Dès lors, vous recevrez un billet d'entrée que vous devrez présenter à votre arrivée sur le site.

### **Les informations sécuritaires, techniques et sanitaires**

- Accès au site dès 20H00 – Entre le moment où vous serez positionné-es sur votre emplacement et jusqu'à 21h15, vous aurez la possibilité de vous déplacer à pied sur le site.
- Nombre limité de véhicules par soirée
- Véhicules autorisés : Véhicule léger personnel (Berline, break, SUV, ...)
- Véhicules non-autorisés : camping-car, utilitaires, minibus, motos et vélos, (sont également à exclure les coffres et barres de toits)
- VIGIPIRATE : Une inspection visuelle de l'intérieur de chaque véhicule sera réalisée, avec demande d'ouverture de coffre. Les personnes refusant ce contrôle ne pourront pas rentrer sur le site.

### **La projection**

- Début de la projection à 21h30. Passé cet horaire, aucun véhicule ne sera autorisé à entrer ou sortir de la zone et les occupants des véhicules devront limiter leur sortie qu'en cas d'absolue nécessité.
- Durée du film : 2h15 environ
- Les films sont diffusés sur grand écran (dimension de l'écran : 105 m<sup>2</sup>), le son est relayé via la bande FM de votre autoradio (la fréquence vous sera communiquée le soir même), également via des hauts parleurs installés sur le site et vous pourrez vous munir d'enceintes FM
- Les moteurs et les phares des véhicules devront être éteints lors de la projection

## **Annulation**

Les annulations seront annoncées, dans la mesure du possible, avant 16h00 sur les réseaux sociaux et sur le site de la Ville. En cas d'intempéries exceptionnelles durant la séance, celle-ci sera évidemment annulée.

Dans le cadre des mesures sanitaires liées au COVID19, lors de vos déplacements, il est rappelé que chacun doit respecter les distanciations sociales.

## **À l'extérieur des véhicules, il est interdit :**

- de fumer,
- de consommer de l'alcool,
- d'installer un espace « restauration » (type pique-nique)

## **Développement durable**

Afin de maintenir un état de propreté du site, un kit pour les déchets vous sera remis à votre arrivée. Il sera composé d'un cendrier jetable, d'un sac poubelle noir pour les déchets non recyclables et un sac poubelle jaune pour les déchets recyclables. À la sortie du site, des bacs seront à disposition pour y déposer vos sacs de déchets.

## **En cas de demande urgente**

- 1) - Évitez de sortir de votre véhicule
- 2) - Appelez le 02 47 39 76 02
- 3) - Activez les feux de détresse pour vous signaler auprès du service de dépannage